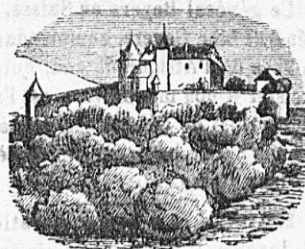




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5<sup>37</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup>. — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>08</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>30</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>50</sup>

## ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
 » . . . 6 mois » 2.50  
 Etranger. 1 an » 9.—  
 » . . . 6 mois » 5.—  
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

## ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

## La Suisse en l'an 2000

La *Revue suisse d'utilité publique* a publié dans l'un de ses derniers numéros une étude très curieuse, symptomatique, de l'état d'esprit qui règne dans plusieurs milieux influents à propos de la question nationale et dont le collaborateur bernois du *Journal de Genève* publie à son tour un résumé que l'un de nos collègues nous demande de reproduire. La question est intéressante au point de vue patriotique et surtout relativement à l'accaparement graduel de nos forces industrielles et commerciales. Nous engageons du reste nos lecteurs à lire le texte même de la brochure qui a paru en tirage à part<sup>1)</sup>.

L'auteur en est M. le Dr C.-A. Schmid, de Zurich, l'un des premiers en Suisse qui se soient préoccupés de la question des étrangers, dont il réclame depuis plus de dix ans une solution immédiate. Ses efforts n'ont été, hélas ! jusqu'à présent guère couronnés de succès. Sans doute, un certain nombre d'hommes de bonne volonté se sont réunis pour s'occuper de la réforme nécessaire. Des propositions précises ont été formulées. Mais les autorités, de qui dépend en définitive la solution, qu'ont-elles fait ? Rien, répond M. Schmid. La loi de 1903 s'est montrée insuffisante et inefficace. Et cependant le temps pressait. Il pressait tellement que l'on peut se demander aujourd'hui s'il n'est pas déjà trop tard et s'il vaut encore la peine d'intervenir !

L'auteur est tellement pénétré de la conviction que, par notre indifférence, notre aveuglement et nos vaines chicanes sur des points de détail, nous avons perdu un temps précieux, que tout son travail est imprégné d'un esprit de tistesse et de pessimisme. Même beaucoup de ceux qui regrettent les retards apportés à la solution nécessaire trouveront ce pessimisme exagéré. Mais, tout en résistant au découragement irrémédiable qui vous envahirait si l'on suivait l'auteur dans toutes ses conclusions, on peut cependant se demander si, jusque dans ce pessimisme, il n'y a pas une leçon à tirer.

« La Suisse, qui a derrière elle une glorieuse histoire de développement

<sup>1)</sup> Zurich, Leemann, année 1912, n° 6 et 7.

national et démocratique, est près de sa fin ! » Voilà la thèse découragée de M. Schmid. Et ce qu'il y a de plus triste, ajoute-t-il, c'est qu'elle aura été elle-même, par son imprévoyance, la cause de sa propre déchéance. Cette déchéance n'était pas irrémédiable. Nous aurions pu l'éviter. Mais, pour cela, il aurait fallu le vouloir. Et nous n'avons pas su vouloir, ou tout au moins nous ne l'avons pas su à temps.

Quel est donc le danger qui nous menace ? Est-ce une conquête extérieure ? Non, une conquête à main armée ne sera même pas nécessaire. *Ce péril imminent sera l'envahissement de notre sol, de tous nos moyens de production, de toutes nos forces économiques, de notre mentalité elle-même par l'élément étranger.* Et le mot envahissement est encore trop faible de l'avis de M. Schmid. C'est la colonisation déjà à être, et, avant l'an deux mille, elle sera une colonie allemande, dans laquelle plus de la moitié de la population, dans les cantons de langue allemande tout au moins, sera composée de sujets authentiques du grand empire voisin.

Et cela encore par notre propre faute, parce que nous n'aurons pas su prévoir, parce que, sous l'empire de circonstances économiques, nous avons réglé de la façon la plus large possible le libre établissement des étrangers, leur libre accès à toutes les professions, tandis que nous n'avons rien fait pour les rendre Suisses, pour leur octroyer, de gré ou de force, notre nationalité.

Nous avons considéré les étrangers comme quantité négligeable au point de vue politique parce qu'ils ne jouissaient pas du droit de vote. Entre temps, ces étrangers se multipliaient, parce que nous leur accordions une situation économique privilégiée. Et un beau jour, le jour où ils en auront besoin, sans même prendre la peine de se faire naturaliser, ces étrangers réclameront des droits politiques et les exerceront contre nous dans le sens de leur patrie d'origine qui sera derrière eux pour les appuyer. Tout cela se fera de soi-même et sans que la force des armes intervienne.

D'ailleurs M. Schmid ajoute avec une tristesse résignée, sous laquelle on sent percer une véritable amertume

— car l'auteur de cette étude, il ne faut pas s'y tromper, est un excellent patriote dont le cœur saigne aux désolantes perspectives qu'il évoque — que beaucoup de Suisses prendront leur parti de cette évolution. S'ils perdent les bienfaits de la liberté politique et de l'indépendance nationale, n'obtiendront-ils pas en échange de grands avantages économiques ? Une fois la Suisse province de l'Empire, son administration sera moins coûteuse sans être moins bonne pour cela. Zurich pourra étendre son rayonnement sans être arrêtée par les frontières cantonales et deviendra une ville aussi importante que Francfort, Munich, Milan ou Lyon ! Les particuliers trouveront dans un grand empire des carrières militaires et civiles qu'un petit pays démocratique ne peut pas leur fournir.

Que leur manquera-t-il donc ? La banqueroute des glorieuses traditions historiques de leur pays ! Un peu de liberté politique, le droit de se gouverner eux-mêmes ! Mais c'est là un point de vue idéaliste qui est depuis longtemps dépassé par ceux pour lesquels l'avantage personnel est la seule règle de vie et la prospérité matérielle de leur ville la seule forme connue et admise en patriotisme !

En présence de ces brillantes perspectives d'avenir, la solution nationale du problème des étrangers apparaît comme une bien pauvre petite réforme, bien étroite, bien mesquine. En réalité il est plus probable que, en l'an 2000, la Suisse ne sera plus qu'une expression géographique, comme la Pologne. Mais les hommes qui résideront sur le territoire de l'ancienne Suisse vivront grassement. Que leur faudra-t-il de plus ?

Et M. Schmid conclut ainsi :

« Les habitants de l'ancienne Suisse apprendront dans les livres d'histoire la fin des destinées d'une démocratie qui, pendant longtemps, a dû son existence à la jalousie des grandes puissances voisines, mais qui finalement est devenue la victime de l'invasion des étrangers dont elle n'a pas su se rendre maîtresse. Elle a été ainsi absorbée dans le territoire économique d'un grand empire, dont, auparavant, elle était déjà devenue complètement dépendante.

« Les historiens la donneront comme l'exemple typique du fait qu'un

peuple ne peut pas impunément négliger le travail manuel et le laisser complètement accaparer par les étrangers, pour se borner lui-même à occuper les emplois publics et à accomplir un travail de bureau. Ils enseigneront encore que le rôle d'un peuple souverain est bientôt terminé quand il ne sait pas corriger ses propres erreurs et adopter des idées modernes en ce qui concerne la capacité d'hommes d'autres nations à être admis au droit de cité national. La Suisse finira dans les livres d'histoire comme un exemple d'exclusivisme chauvin et de culture du moi.

« Sic transit gloria mundi. »

Le correspondant du *Journal de Genève* dit que les fruits de l'expérience de M. Schmid sont amers et que son langage était profondément attristant, mais que cette amertume est peut-être plus salutaire qu'un optimisme doucereux ou qu'un refus aveugle de voir le danger. Et, malgré tout ce pessimisme, ses lecteurs trouveront un motif de ne pas désespérer dans le fait que, à côté et au sein même de ceux qui ne veulent voir que les avantages économiques et matériels de notre situation, nous entendons s'élever des voix pour nous en crier bien haut les dangers politiques et nationaux. A nous de veiller à ce que ces voix ne crient pas dans le désert !

## NOUVELLES SUISSES

**La grève de Zurich.** — Le rapport de la municipalité de Zurich sur la grève générale de juillet vient de paraître sous la forme d'une brochure de 15 pages. Il contient un exposé des phases de la grève, des mesures prises par les autorités et sur les punitions infligées aux employés et ouvriers des services municipaux qui ont participé à la grève. La municipalité exprime le ferme espoir que les employés et ouvriers municipaux auront tiré des événements la conclusion que les emplois publics imposent des devoirs spéciaux qui ne peuvent pas être violés impunément.

**Finances cantonales.** — Les comptes d'Etat du Tessin, définitivement apurés, bouclent par 5,975,670 francs aux recettes, et 6,022,067 aux dépenses, soit un déficit de 46,397 fr. Le budget prévoyait un déficit 421,774 fr.

LE  
Aout  
notre

ofitez  
agères !  
sition libre  
visiter  
ut le monde.  
mande on envoié  
oursement.

de suite une  
de confiance  
petit ménage.  
Haasenstein et Vogler, Bulle, 1806

une fille  
de sommeliers.  
Haasenstein et Vogler, Bulle

Persil  
lave  
omatiquement  
sans peine

la meilleure lessive  
automatique !  
sayer c'est l'adopter !  
vend qu'en paquets originaux,  
jamais ouvert.  
KREL & Cie, Bale.  
fabricants, ainsi que de la

olles  
l'emploi.

RIE

public qu'il desservira dès le  
timent du Café de l'Har-

P. HAYOZ.

**Le général Beyers en Suisse.** — Le général boer Beyers, commandant des milices de l'Afrique du sud, qui vient assister à nos manœuvres, est l'auteur d'un projet de défense sud-africaine en grande partie basé sur le modèle de l'armée suisse.

**Bâle.** — La commémoration de St-Jacques. — Malgré la pluie, les fêtes commémoratives de la bataille de St-Jacques se sont déroulées comme d'habitude. Sur le champ de bataille M. le pasteur Baur a prononcé le discours traditionnel.

Une journée de la « petite fleur » avait été organisée à l'occasion de cet anniversaire et fut un grand succès.

**Berne.** — Les assurances. — La commission d'économie publique du Grand Conseil propose à ce dernier la création d'une assurance obligatoire pour la vieillesse, l'invalidité, les veuves et les orphelins, pour les fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Berne. Un crédit important sera déjà inscrit dans ce but au budget de 1913.

**Neuchâtel.** — Un cas embarrassant. — A la dernière foire du Landéron, un marchand de bétail s'est trouvé dans une situation embarrassante. Il était allé discuter au café le prix d'une vache avec un client. La discussion se prolongea. Finalement il tomba d'accord avec l'acheteur pour le prix de 950 francs. Mais, pendant ce temps, le fils du marchand, demeuré auprès de la vache exposée sur le champ de foire, vendait la même bête pour le prix de 940 francs. Les deux acheteurs réclamaient l'exécution du marché. A qui revenait la vache ?

Après une longue discussion et après avoir pris l'avis d'un homme de loi, il fut décidé que c'était le marché conclu sur le champ de foire qui devait être tenu de préférence à l'autre.

**Saint-Gall.** — Une explosion dans un café. — Par suite de l'explosion d'un tube d'acide carbonique, dans un café de la Linsenbühl, à St-Gall, deux consommateurs ont été grièvement blessés.

— Incendie. — Un violent incendie, activé par le vent, a éclaté mardi dans les combles d'une grande maison en construction à Saint-Fiden. Les pom-

piers ont eu beaucoup de peine à le maîtriser.

**Lucerne.** — Mardi, à Lucerne, le dirigeable *Parseval* a fait sa première sortie. Il a plané longuement sur le lac et la ville. On paye 100 francs la demi-heure de promenade.

**Genève.** — Après la fête. — Le meeting d'hydroaéroplanes laissera un déficit de 13.000 francs, garanti par des souscriptions. Les recettes ont atteint également la somme de 13.000 francs.

A L'ÉTRANGER

**France.** — Mort atroce d'une fillette. — Le 6 juin dernier, une fillette de deux ans, Denise Simon, dont les parents habitent à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), jouait devant sa maison, lorsque le chien du propriétaire, un molosse qui avait déjà mordu une dizaine de personnes, sauta sur elle et lui planta ses crocs dans la tête. L'enfant fut dirigée sur l'Institut Pasteur, à Paris, où on lui fit subir le traitement antirabique. Après quoi on la ramena chez elle.

Elle a succombé samedi dans d'atroces souffrances. Le Parquet de Meaux a ordonné l'autopsie.

Cette opération, pratiquée par le docteur Gravery, a établi que la morsure du chien avait provoqué un abcès au cerveau qui a déterminé des crises convulsives et par suite la mort. Des poursuites en dommages-intérêts vont être intentées contre le propriétaire du chien.

— Un père tue sa fille sans le vouloir. — Un lamentable drame de famille vient de jeter la consternation dans une honnête famille d'ouvriers de Lambersart, près de Lille.

Au hameau de Mont-à-Camp habitent les époux Vannufel-Dondaine et leurs enfants. Le père, âgé de trente-sept ans, est employé comme chauffeur à l'usine Legault. C'est un homme sobre, travailleur, courageux.

Vendredi dernier, de retour chez lui, après le travail, Vannufel se mit à ressemeler une paire de souliers. Sa femme et ses enfants se trouvaient

tendirent à la flamme leurs mains rouges et engourdies.

— Et qu'est-ce que vous faites par les routes, d'un aussi mauvais temps ?

— Nous allons à Remiremont.

— A pied ?

— Oui, nous n'avons pas d'argent.

L'aubergiste dressa la tête. Une sorte d'inquiétude se peignit sur sa physionomie. Elle devint muette.

Un charretier venait d'arrêter sa voiture devant la porte, avait attaché le cheval à un anneau scellé dans le mur et entrain, en secouant sa limousine, toute blanchie par les flocons de neige.

— Du fromage et une bouteille de vin !

Il s'attabla, sans faire attention aux deux sœurs. La vieille le servit lentement, méthodiquement, pièce à pièce, apportant d'abord un verre, puis un couteau, puis le pain, le fromage, du vin, du beurre.

Le charretier tailla une livre du pain dans la miche, d'un seul coup, et se mit à engloutir, voracement !

Marthe et Isabelle, assises l'une contre l'autre, le regardaient à la dérobée.

Elles trouvaient que le vin pétillait dans

le verre ; que le fromage paysan avait bonne mine ; la croûte du pain de ménage, avec ses plaques de farine, avait des séductions irrésistibles.

Des larmes leur en venaient aux yeux. Un peu de tout cela leur eût fait tant de bien... mais elles n'osaient... Il restait à franchir un dernier pas... Ce pas était large comme un abîme... elles ne pouvaient...

L'homme, rassasié, paya et partit. Ce qu'il avait bu et mangé n'avait pas coûté vingt sous !... Vingt sous !... Que de fois elles avaient jeté cela aux pauvres sur les marches de l'église du Thillot ou à la grille du château.

Depuis longtemps, elles étaient là. L'aubergiste leur lançait des regards de défiance.

Elles comprenaient qu'il leur fallait partir si elles ne voulaient pas être congédiées, brutalement peut-être.

— Madame, balbutia Isabelle, nous nous dirigeons vers Remiremont pour chercher de l'ouvrage, mais si vous pouvez nous en procurer, ici, près de vous, pendant quelques jours, cela nous rendrait un grand service... car nous sommes dénuées de toutes

ressources... absolument dénuées, madame. — De l'ouvrage, bon Dieu ? Il n'y en a point ici. L'auberge n'est guère achalandée même les jours de foire au Thillot, à Sallanches ou à Remiremont. Nous n'avons pas besoin de servantes. Quant aux recommandations, j'y pourvois toute seule.

— Alors vous ne pouvez pas... si peu de temps que ce soit.

— Non, c'est assez de moi, je vous assure.

— Cela nous tirerait d'un si cruel embarras ?

— Je le regrette bien. A Remiremont, vous trouverez plus facilement : c'est dommage, vous ne ressemblez pas à des ouvrières, mais plutôt à des demoiselles... Enfin, ce que j'en dis !...

Elle les saluait de la tête, en les poussant vers la porte.

Marthe était près de la table où le charretier avait mangé. Le pain s'y étalait, avec sa tentation. Marthe, machinalement, étendit le bras, mais sa main retomba. Les yeux seuls parlaient. La bouche ne s'ouvrit pas. Et la vieille ne comprenait pas ce langage.

Elles se retrouvèrent sous la neige en rafales, sous la bise glacée, plus aiguës que

— Les champignons vénéneux. — On signale encore de divers côtés des cas d'empoisonnement par les champignons vénéneux.

— Les époux Bouilland, débitants à Seurre (Côte-d'Or), et quatre enfants d'une de leurs filles, qu'ils avaient priés chez eux depuis quelques jours et dont l'aîné est âgé de cinq ans, ont été pris de violentes coliques après avoir mangé des champignons. Malgré les soins des médecins, trois enfants sont morts ; l'état du quatrième et des époux Bouilland laisse peu d'espoir.

— A Mornac (Charente), la famille Rousseau, comprenant cinq personnes, a été empoisonnée à la suite d'ingestion de mauvais champignons. Le plus jeune des enfants et une fillette âgée de cinq ans sont morts. L'état des autres malades est des plus graves.

— A Limoges, un enfant âgé de six ans, Louis Bareille, est mort dans les mêmes circonstances. L'état de ses parents inspire de vives inquiétudes.

— A Mohon, un mécanicien de l'Etat a succombé après avoir mangé des champignons vénéneux.

**Allemagne.** — Tombé du clocher. — Un ouvrier, occupé à des travaux de réparations sur la tour de l'église St-Joseph à Munich, a perdu l'équilibre par suite de la violence du vent et est tombé sur la place de l'église. Il a succombé peu après à ses blessures.

**Incendie causé par un bébé.** — Lundi soir, à Corméran, un incendie a détruit le bâtiment appartenant à M. Helfer et situé près de la maison d'école. Le mobilier et le bétail ont pu être sauvés. Le sinistre a été causé par un enfant de cinq ans qui a laissé tomber une allumette allumée dans des matières inflammables.

**Fièvre aphteuse.** — On vient de constater la fièvre aphteuse dans un troupeau, au pied de la Dent de Lys, sur le pâturage des Sciernes du Bociou (territoire de Châtel Saint-Denis). Le troupeau compte 41 vaches, 7 génisses, 8 veaux et 1 taureau. On espère que les mesures prises empêcheront la maladie de s'étendre à d'autres troupeaux.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Paroisse de...**

**Concours de...**

**Foire d'août...**

**Concours cent...**

Prime de 300 fr. vage de la Gruyère. M. Jules Morand, Blevage de la Veveysnier : M. Julien Mer...

Prime de 250 fr. vage de la Gruyère. nier : M. Jules Mora...

Prime de 200 fr. vage de la Glâne, I M. Alfred Criblet, d'élevage du Lac, A Fritz Notz, Chiètres...

Prime de 150 fr. vage de la Glâne, F Pierre Blanc, Villaz-dicat d'élevage de (étalonner) : M. Jos...

Prime de 100 fr. vage de la Glâne, F Dogge (étalonner) : M. Jos...

Prime de 50 fr. vage de la Glâne, F Drucker, Ameismül...

Prime de 25 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 10 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 5 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 2 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 1 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

Prime de 0 fr. vage de la Glâne, F Nombres des pri...

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE » 40

La Sœur aînée.

PAR JULES MARY.

— Ma sœur et moi, nous voudrions nous chauffer un peu.

La vieille regarda à droite, à gauche, derrière elle.

— Votre sœur ?

— Je l'ai laissée sur le banc du jardin.

— Paraît qu'elle aime mieux grelotter, alors !

— Permettez-vous que j'aile la chercher ?

— Dame, ça ne coûte rien, la chaleur. La bûche qui brûle pour moi brûlera sans plus de coûtance pour vous.

— Merci, madame, vous êtes bonne.

La paysanne haussa les épaules et reprit son tricet.

Isabelle sortit et revint aussitôt avec Marthe.

En chancelant, elles approchèrent du feu,

**champignons vénéneux.** — Encore de divers côtés des empoisonnements par les champignons vénéneux. Les époux Bouilland, débitants à Côte-d'Or, et quatre enfants leurs filles, qu'ils avaient pris depuis quelques jours et dont l'âge de cinq ans, ont été pris de coliques après avoir mangé des champignons. Malgré les soins médicaux, trois enfants sont morts; les quatre autres sont en voie de guérison, mais leur état est grave.

**Charente.** — La famille comprenant cinq personnes, empoisonnée à la suite d'ingestion de mauvais champignons. Le plat des enfants et une fillette âgée de six ans sont morts. L'état des autres est des plus graves. A Limoges, un enfant âgé de six ans, Barelle, est mort dans les circonstances. L'état de ses parents est de vives inquiétudes.

**Charente.** — Un mécanicien de l'Est est mort après avoir mangé des champignons vénéneux.

**Magne.** — Tombé du clocher un ouvrier, occupé à des réparations sur la tour de l'église de Munich, a perdu l'équilibre par suite de la violence du vent et est tombé sur la place de l'église succombé peu après à ses blessures.

**Incendie causé par un enfant.** — Lundi soir, à Corméras, un enfant a détruit le bâtiment de la boulangerie de M. Helfer et situé près de l'école. Le mobilier et les meubles ont pu être sauvés. Le sinistre causé par un enfant de cinq ans a laissé tomber une allumette dans des matières inflammables.

**Épidémie aphteuse.** — On vient de constater la fièvre aphteuse dans le territoire de Châtel Saint-Étienne troupeau compte 41 vaches, 8 veaux et 1 taureau. On espère que les mesures prises empêcheront la maladie de s'étendre.

**Maladie de la tête.** — Madame... absolument dénuées, madame... ouvrage, bon Dieu? Il n'y en a pas... l'auberge n'est guère achalandée... de foire au Thillot, à Saint-Remiremont. Nous n'avons pas de servantes. Quant aux raccommodages, nous ne pouvons pas... si peu de...

**Remède pour la tête.** — C'est assez de moi, je vous assure... nous tirerai d'un si cruel embarras... regrette bien. A Remiremont... rez plus facilement: c'est dans... assemblez pas à des ouvrières... à des demoiselles... Enfin, ce...

**Le pain s'étalait.** — Elle chancelait de plus en plus. — Isabelle, je ne puis aller plus loin. — Du courage. Nous rencontrerons sans doute quelque autre maison, des gens plus charitables, je dirai mieux que tout à l'heure quel est notre dénuement, je dirai que nous avons faim.

**Concours central d'étalons 1<sup>re</sup> classe**  
Prime de 300 fr. — Syndicat d'élevage de la Gruyère, Ador (étalonniér: M. Jules Morand, Bulle); syndicat d'élevage de la Veveyse, Volcan (étalonniér: M. Julien Menoud, Vuisternens); syndicat d'élevage de la Broye, Abdal (étalonniér: M. Louis Rey, Saint-Aubin).  
Prime de 250 fr. — Syndicat d'élevage de la Gruyère, Casimir (étalonniér: M. Jules Morand, Bulle).

**II<sup>me</sup> classe**  
Prime de 200 fr. — Syndicat d'élevage de la Glâne, Ducat (étalonniér: M. Alfred Criblet, Romont), syndicat d'élevage du Lac, Aal (étalonniér: M. Fritz Notz, Chiètres).  
Prime de 150 fr. — Syndicat d'élevage de la Glâne, Fatel (étalonniér: M. Pierre Blanc, Villaz-Saint-Pierre); syndicat d'élevage de la Sarine, Cusac (étalonniér: M. Joseph Kilchler, Praroman); syndicat d'élevage de la Saigne, Dogge (étalonniér: M. Jean Brugger, Ameismühle).  
Nombre des primes décernées 9, s'élevant à la somme de 2.000 francs.

**GRUYÈRE**

**Paroisse de Vuadens.** — Les paroissiens de cette belle localité ont élu, dimanche, le successeur de M. le Curé Moullet, qui prend sa retraite après de nombreuses années de sacerdoce. C'est M. Célestin Rey, actuellement curé de Rolle, que le vœu presque unanime de la population a appelé à remplir ces importantes fonctions.  
Le nouvel élu, dont on loue l'esprit large et l'expérience acquise dans la vie des paroisses mixtes, compte déjà quelques amis dans notre contrée; il sera le bienvenu à Vuadens.

**Concours de taureaux.** — Il est rappelé aux éleveurs que l'inscription des taureaux à primer doit se faire auprès des secrétariats de préfecture jusqu'au 2 septembre, à 6 h. du soir.

En inscrivant les animaux pour le concours, l'exposant doit produire une déclaration de l'inspecteur de bétail, attestant qu'il ne possède dans ses écuries que des animaux de même race.

**Foire d'août.** — Retenus chez eux par les travaux urgents de la fin de la saison des regains, les campagnards sont venus relativement peu nombreux à la foire du mois d'août. L'animation était celle d'un beau marché.

Les chiffres suivants en diront davantage que tous les commentaires sur l'importance de cette foire. On a enregistré la présence de 36 vaches et d'un taureau seulement. Le petit bétail était par contre un peu mieux représenté, soit 20 veaux, 315 porcs, 11 chèvres et 19 moutons.

Les légumes étaient assez nombreux, mais les prix en étaient toujours bien soutenus. Les pommes de terre qui, à cause de la pluie persistante, sont de qualité inférieure, se sont vendues à raison de 1 fr. 30 le double-décalitre. Le beurre a été cédé à 3 fr. 80 le kilo et les œufs à dix centimes.

**Cheval à vendre.** — A vendre faute d'emploi, un bon cheval de huit ans à deux mains, taille moyenne, prix très favorable.  
S'adresser à Haassenstein & Vogler sous H 1503 B 1346

times pièce. On en a même payé à raison de cinq pour soixante centimes.

**Notre élevage.** — Les prix suivants prouvent combien l'élevage bien compris est rémunérateur. Au marché-exposition d'Ostermündigen, M. Casimir Gremaud a vendu un taureau de huit mois pour 4000 fr., M. Paul Buchs, à Bellegarde en a vendu un pour le prix de 2500 fr. Un autre, appartenant à M. Joseph Gremion, à Epagny, a été cédé pour 1290 fr. M. Perrin Aloys, à Semsales en a vendu deux pour 3000 et 2600 francs.

Parmi les éleveurs ayant obtenu des distinctions, signalons en passant outre les prénommés, M. Charles Lapp, à Epagny.

**Lait.** — On nous écrit: La baisse inévitable du prix du lait pour 1912 paraît s'accroître. Les prix pratiqués exagérés, payés par quelques laitiers, dans le canton de Vaud, au début de la saison des ventes, ont effrayé les acheteurs les plus expérimentés. Aussi voit-on, un peu partout, les soumissions ouvertes. Ces sociétés n'ont pas trouvé de preneur pour le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Nombre de Sociétés vendent leur apport annuel à partir de cette date, dans les cantons voisins. Le marché aux fromages reste assez calme, également.

**Gîte à vendre.** — près d'Hauteville (Gruyère); environ 30 poses, très printanière, beau chalet avec grange. Convierait spécialement à syndicat d'élevage. Agence générale immobilière Léon Glasson, Fribourg.

**Domaine à vendre.** — occasion exceptionnelle. Environ 60 poses, près de Bulle, d'un seul tenant. Magnifique avenir. Gdes facilités de paiement.  
S'adresser au notaire Henri Pasquier, Bulle. 1339

**A louer.** — à Echallens, un logement de 3 pièces et cuisine.  
S'adresser à Pasquier, menuisier, Echallens. 1345

**Vente de villa.** — L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente par voie d'enchères publiques, mercredi 4 septembre, à 2 heures du jour, à la salle du Tribunal Château de Bulle, la villa que la Masse Chs. CLAVAZ, architecte, possède au dit lieu, à la rue de Gruyères.  
La vente aura lieu à tout prix.

La soussignée a l'honneur d'aviser le public de Bulle et des environs qu'elle desservira le  
**Café-Brasserie „ La Viennoise “**  
A partir du 1<sup>er</sup> septembre.  
Consommations de 1<sup>er</sup> choix. — Service soigné.  
Se recommande,  
Mlle Marie JAQUET.

**A l'occasion des Bénichons, nous offrons**  
Vins garantis naturels :  
rouges, à 55, 60 et 65 cts; blancs du pays, à 65 et 70 cts le litre.  
Beurre de table, très fin, 1 fr. 80 la tablette dit le livre.  
Viande salée, jambons, saucissons, etc., à bas prix.  
Société Coopérative, BULLE.

**Vente juridique**  
L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente, par voie d'enchères publiques, **vendredi 6 septembre, dès 2 heures, à la villa Ch<sup>e</sup>-L. Clavaz, rue de Gruyères, à Bulle, une certaine quantité de mobilier, comprenant : 1 Salon Médicis composé de 1 canapé, 2 fauteuils et 2 chaises rembourrées; 1 bibliothèque, 2 tables, chaises, tableaux, 1 grand chassis à héliogravure, 1 colonne d'albâtre, 2 berceaux anciens, meubles de jardin, vases à fleurs et plantes, 1 lessiveuse, 1 potager, 1 brouette et divers objets.  
La vente aura lieu à tout prix.**

**A vendre**  
à Bulle, maison au centre des affaires, comprenant boulangerie, 4 appartements et dépendances. Eventuellement on louerait la boulangerie. Prix et conditions exceptionnellement avantageux.  
S'adresser à C. Gremaud, agent, Bulle. 1342

**On demande cuisinière**  
catholique sérieuse et tranquille sachant bonne cuisine bourgeoise. Bonnes références demandées. 1340  
51, route de la Glâne, Fribourg.

**Samedi 31 août et Dimanche 1<sup>er</sup> septembre, TIR ANNUEL**  
de la Société de tir d'ENNEY.  
Concours de groupes.  
Plan à disposition.

**Avis**  
A louer la gentiane des deux Planes.  
Pour les conditions et renseignements, s'adresser au forestier  
A. Perroud, La Tour.

**Logement à louer.**  
A louer à la Tour un logement de 2 chambres et dépendances, bien exposé au soleil.  
S'adresser à Jos. Corboud, huissier.

**A vendre**  
1 gros char à pont, charge 6.000 kg.  
S'adresser à Edouard Fischer, Fribourg. 1347

**ON DEMANDE**  
une jeune fille de 14 à 16 ans comme volontaire pour aider au ménage et servir au Magasin de coiffure pour dames, dans endroit catholique de la Suisse allemande; occasion d'apprendre la langue et le métier, gratuitement.  
S'adresser à Maillard-Jan, Chatillens-Oron (Vaud).

**Vente immobilière.**  
Pour cause de départ, les enfants de François Morand, à La Tour-de-Trême, exposeront en vente par voie de mises publiques, à l'Hôtel-de-Ville de La Tour, le lundi 9 septembre, à 1 heure, leur propriété consistant en une maison avec grange, écurie et remise, plus deux grands jardins et une parcelle de terrain attenant; le tout bien situé au centre du village, près des nouvelles usines Nestlé; favorables conditions de paiement. Pour tous renseignements, s'adresser à François Morand, La Tour.

**On demande**  
de suite une apprentie blanchisseuse-repasseuse, chez Mme Heuni, rue du Tir, 147, Bulle.

**AVIS**  
A vendre, faute de place, 2 lits complets, 1 commode, une table de nuit, 3 chaises et 4 tableaux, le tout en très bon état.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

**On demande**  
de suite une fille de confiance, sachant cuire.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler sous H 1408 B. 1269

**Travaux en soumission.**  
La commune de La Tour-de-Trême, met en soumission la préparation en billons, bois de moules et fagots, de 200 plantes démarquées dans la forêt des Villieux.  
Pour renseignements, s'adresser à M. Dafflon François, délégué et déposer les soumissions chez M. le syndic pour le mardi 3 septembre prochain, à 8 heures du soir.  
La Tour, le 26 août 1912.  
Le Secrétariat communal.

**On demande pour le 15 septembre une sommelière**  
pour une auberge de campagne. Inutile de se présenter sans de bonnes références.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle sous H 1437 B. 1327

**A louer en ville**  
pour personnes tranquilles, joli appartement de deux chambres, dépendances, eau, lumière, au 1<sup>er</sup> étage.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 1493 B. 1331

**On demande garçon de peine**  
de 14 à 19 ans, pour de suite.  
AU LOUVRE, BULLE.

**On cherche un jeune homme**  
pour soigner les porcs.  
S'adresser à E. Schreyer, laiterie nouvelle, Bulle. 1318

**A louer**  
Grand'rue, Bulle: 1 joli local pouvant servir de magasin ou bureau.  
S'adresser à la Pharmacie Aug. Baras. 1319

**A LOUER**  
un joli appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances, exposé au soleil; même adresse, une mansarde de 2 chambres et cuisine et un local pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 1466 B. 1305

## Banque Cantonale fribourgeoise

Nous recevons en tout temps des dépôts à intérêt aux conditions suivantes :

**4**  $\frac{1}{4}$   $\frac{0}{0}$  sur carnets d'épargne

**4**  $\frac{1}{2}$   $\frac{0}{0}$  contre obligations  
A TERME FIXE

près de la Poste **FRIBOURG** près de la Poste

Agences à BULLE,  
Châtel-St-Denis, Chiètres, Estavayer et Morat.

Demandez dans toutes les pharmacies

**l'Alcol de Menthe et Camomille GOLLIEZ**

(Marque des « 2 Palmiers »)

Produit hygiénique perfect, ne devant manquer dans aucun ménage.

Le flacon 2 fr.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

## BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE BULLE

Capital-actions : Fr. 1,000,000.--

Nous recevons des fonds :

En **COMPTES - COURANTS**, remboursables à requête, au taux du **3**  $\frac{1}{2}$   $\frac{0}{0}$ .

En **DÉPÔTS A TERME**, contre certificats nominatifs ou au porteur, à 3 et à 5 ans. Timbre à la charge de la banque. Taux **4**  $\frac{1}{2}$   $\frac{0}{0}$ .

Sur **CARNETS D'ÉPARGNE** **4**  $\frac{0}{0}$ . Livrets gratuits.

Tous ces dépôts sont productifs d'intérêts dès le lendemain du versement jusqu'à la veille du retrait.

## Mises de bétail & chédail.

Pour cause de départ, le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, le **lundi 2 septembre prochain**, tout son bétail de race pie-noire, comprenant: 15 mères-vaches ou taures portantes, 3 génisses de 2 ans, 3 veaux de l'année; tout ce bétail est de premier choix, en grande partie primé en 1<sup>re</sup> classe.

La mise aura lieu dès les **10 heures**, devant l'auberge de la Tzintre, à Charmey. Favorables conditions de paiement.

L'après-midi, mise du **chédail**, comprenant: chars, luges, tombereau, harnais, clochettes, 2 bonnes chaudières de 80 et 120 litres, train de chalet, bois d'affonage, un bon chien de trait avec charrette à lait. Pour le chédail, paiement comptant.

L'exposant :

Jules Dupasquier.

1266

## BOULANGERIE

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il desservira dès le **1er septembre** la boulangerie rue du Moléson, bâtiment du Café de l'Harmonie (anciennement boulangerie Torche).

**P. HAYOZ.**

A VENDRE: Grande quantité de machines

SMITH PREMIER Mod. 4.

peu usagées, à prix réduits.

Garantie 2 ans.

S. P. C., Rue des Cygnes, 8  
BERNE.

## Foire de Romont.

La foire de Romont du mois de septembre aura lieu le **3** et non le **17** septembre comme elle est annoncée par erreur dans l'almanach de Berne et Vevey.

# Nervosan

Remède diététique fortifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la

faiblesse des nerfs.

Prix fr. 3.50 et 5.--



En vente dans les pharmacies **Gavin**, à Bulle; **Robadey**, à Romont; **L. Bourgnicht**, à Fribourg.

**AVERTISSEMENT!** Refusez des contrefaçons ainsi que toutes autres préparations analogues qui vous sont offertes et ne demandez que « Nervosan » avec la marque déposée ci-dessus.

# BONNARD Frères

## LAUSANNE

Tissus en tous genres.

Confections.

Ameublements.

Les collections complètes des Nouveautés de la saison sont en dépôt chez

Mme Vve Emile Barras, ngte, Bulle.

On trouvera chez leurs représentants tout le choix des articles en magasin à Lausanne et **AUX MÊMES PRIX**. Suivant désir, ces collections peuvent être portées à domicile.

## Bon café-restaurant

avec petit hôtel est à vendre pour cause de maladie, dans chef lieu de district du canton de Fribourg. Clientèle assurée.

Demandes écrites sous chiffres H 4096 F, à Haasenstein et Vogler, Fribourg.

## Fièvre urticaire.

Je souffrais déjà depuis longtemps de cette maladie, c'est-à-dire que j'avais par accès de petites vésicules ou de petites papules sur la peau, avec prurit et sensation de cuisson de ceux-ci. Cette maladie m'avait rendu nerveux et anémique, je souffrais d'insomnie et de lassitude; c'était en vain que j'avais cherché partout un remède contre ma maladie. Enfin, grâce au traitement par correspondance et aux excellents remèdes de l'**Institut médical et par la nature**, à Niederurnen, je fus bientôt complètement guéri. **Ernst**, près Hinwil (Ct. de Zurich) le 8 août 1910. Jean Rühlisberger. Signature légalisée: le maire Wolfensberger.

Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guérie envoie son urine ou la description de sa maladie à l'**Institut médical et par la nature** à Niederurnen de H. J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par correspondance et de vive voix.

## Mises publiques.

Le **lundi 16 septembre prochain**, dès les neuf heures du jour, à la Tannerie du Bry, il sera vendu une quantité d'objets divers, savoir:

**Mobilier:** Lits complets, armoires, buffets, commodes, canapés, chaises, tables, bancs, tabourets, fauteuils, vitrines, etc.

**Chédail:** harnais divers, couvertures, licols, char camion, char à pont à bras, charrettes à une et deux roues, traîneaux de promenade, camion de travail, chaînes, outils aratoires divers, chaudière en cuivre, etc.

**Divers:** charriots de moulins, balances romaines et bascule de 750 kg. de force, outillage de menuisier, établi, étaux, sucherie, etc, etc. Une grande quantité de fagots secs et éventuellement, un cheval de 5 ans et de première qualité. Favorables conditions.

Tous les objets peuvent être vus dès le 8 septembre sur place.

L'exposant: Ant. Morard.

## CHATEAU-D'ŒX

Pays-d'Enhaut (Vaud).

La foire indiquée pour le **20 septembre** sera remplacée par un grand marché au bétail, qui aura lieu à Château-d'Œx, les **19 et 20 septembre prochain**, et où les éleveurs du Pays-d'Enhaut amèneront tout le bétail à vendre. Aucun marché ne sera conclu avant le 19 septembre à midi et ailleurs que sur le champ de foire. 350 à 400 têtes de bétail sont inscrites pour la vente.

## La Banque populaire suisse

(Capital versé et réserves: Fr. 68,500,000)

se recommande pour

**Ouverture de crédits et prêts**

contre cautionnement, nantissement ou hypothèque.

**Réception de dépôts d'argent à intérêt**

sur carnets d'épargne, en compte courant ou contre obligations.

**Toutes autres opérations de banque**

Le tout à des conditions favorables.

**FRIBOURG:** Quartier Saint-Pierre.

Agences: Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mouret.